

sgen
Cfdt:

Quoi De Neuf

Le journal des adhérents du Sgen-CFDT



MIXITÉS

WWW.CFDT.FR

Trimestriel • numéro 39 • avril 2017 • 1,20 €

Des moyens pour les lycées en Éducation prioritaire pour permettre la réussite de toutes et tous !

Des discussions doivent s'ouvrir sans délai car l'enjeu pour les lycées est bien de pouvoir accompagner de façon adaptée les élèves issus des REP et REP+ dans leur parcours après le collège...

**sgen
Cfdt:**



Une motion du conseil fédéral des Sgen-CFDT disponible en ligne :

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/moyens-lycees-education-prioritaire-permettre-reussite-de/>

en voici un extrait :

Le Sgen-CFDT soutient la nécessité de politiques publiques envers les populations les plus défavorisées pour faire vivre une meilleure égalité des chances. Notre organisation réaffirme aussi que toutes les pédagogies ne se valent pas quand il s'agit de permettre la réussite de tous les élèves.

Ces deux principes ont amené le Sgen-CFDT à revendiquer la création des ZEP dès 1972. Ils ont servi de lignes directrices à notre organisation lors des discussions pour la refondation de l'éducation prioritaire en 2014. **Ces politiques d'égalité que sont la différenciation des moyens et des dispositifs pédagogiques structurent l'éducation prioritaire.** Elles doivent se prolonger au-delà de la scolarité obligatoire et notamment au lycée.

Au-delà de la scolarité obligatoire et du temps du socle commun, maintenant inscrit dans le paysage scolaire avec la réforme du collège, **le Sgen-CFDT demande une transformation du lycée.** Celui-ci ne répond plus aux objectifs de diversification des parcours et de préparation au post-bac. .../...

Pour le Sgen-CFDT la place des lycées dans l'Éducation prioritaire pose plus généralement le problème de la mixité sociale : la carte scolaire et les règles d'affectation doivent être repensées pour favoriser une réelle diversité sociale dans chaque établissement, et inciter à la généralisation des lycées polyvalents.



Lettre ouverte du Sgen-CFDT Versailles :

Mesdames et Messieurs les candidat-e-s, les lycées d'éducation prioritaire vous interpellent : notre sort vous intéresse-t-il ? Quelles sont vos propositions ?

http://sgen-cfdt-versailles.org/IMG/pdf/lettre_ouverte_cand_a_presidentielle.pdf

en voici un court extrait :



En 2014, des principes ont été réaffirmés lors de la refonte des Réseaux d'Éducation Prioritaire qui n'a concerné que les écoles et les collèges et s'est malheureusement arrêtée aux portes de nos lycées, laissant leurs personnels et leurs élèves dans l'incertitude et l'incompréhension. Et pourtant malgré un moratoire obtenu non sans difficultés prorogéant les dispositifs actuels et qui prendra fin en 2019, **aucune liste de lycées généraux, technologiques et professionnels bénéficiant des politiques d'éducation prioritaire n'a fait l'objet de la moindre discussion** malgré les demandes répétées des personnels et des organisations syndicales.

Concrètement cela signifie qu'après 2019, sans tenir compte des difficultés malheureusement persistantes et grandissantes, le nombre des personnels encadrants de ces établissements sera réduit, les moyens supplémentaires alloués suspendus, les conditions d'exercice nettement dégradées, la juste rétribution de la pénibilité pour les personnels (bonifications pour mutation, primes modiques mais symboliques) abolies.

Les personnels de ces lycées se sentent totalement non reconnus, et leur investissement méprisé dans une indifférence certaine.

MIXITÉS

SOMMAIRE

4 - 5/ Pantin, une ville en mutation ?

6/ À l'Espé de Versailles

7/ Titulaires, non titulaires

8/ Dans le 18ème arrondissement de Paris

9/ La faute au privé ?

10/ Refondation de l'école ?

11/ Mixité.s à Créteil

12/ Lycées de l'éducation prioritaire

13/ Parcours ascendants

14/ Au CROUS de Créteil

15/ Vers une université de la réussite ?



Photos Phil. A ci-contre : travaux d'élèves au collège - Corbeil-Essonnes.

De la « co-éducation » à la « co-présence » ...

Aujourd'hui, l'emploi du mot *mixité* tout-court ne relève plus seulement de son sens ancien : la « co-éducation ». C'est-à-dire *l'instruction et l'éducation en commun des garçons et des filles, dans des groupes mixtes*. Il renvoie aussi et très souvent à la mixité sociale et surtout ethnique et culturelle. Bien sûr, la République Française ne reconnaît pas les catégories ethniques, n'en fait pas de statistiques (officiellement) mais elle est bien contrainte de constater que le communautarisme, l'entre-soi social, ethnique et culturel, subi (c'est la ghettoïsation) ou recherché, nuisent grandement à la société.

Le rôle de l'École, vous en êtes comme nous intimement convaincus, est capital !

Découvrons ici des témoignages issus de nos établissements franciliens. Prenons connaissance d'analyses, explorons des propositions, des ambitions pour casser le déterminisme territorial et scolaire.

Inscrire des collégiennes et collégiens de quartiers défavorisés dans des établissements de centre-ville : est-ce si simple ? Le Ministère de l'Éducation nationale est-il le mieux placé pour traiter ce sujet ? *La mixité scolaire ne dépend-elle pas d'abord de la mixité urbaine ?* D'une meilleure répartition des logements sociaux dans les quartiers et les villes aisées ? Ce que les sociologues appellent la « co-présence », qui invite à une meilleure connaissance de l'autre et à un apaisement de l'ensemble de la société.

Quid de l'évitement scolaire ? Issu d'un sentiment d'insécurité, surtout d'insécurité culturelle. On le sait bien, bon nombre de parents, issus de la classe moyenne, au départ enclins à jouer le jeu de l'école publique font le choix, la mort dans l'âme, d'un *contournement scolaire*. Très difficile d'envoyer sa progéniture comme missionnaire de la mixité forcée !

Y a-t-il des modèles qui fonctionnent ? Bien sûr ! Dans de nombreuses villes moyennes, quand aucun groupe ethnique, culturel ou social ne domine vraiment. On en parle pourtant aussi peu que des trains qui arrivent à l'heure...

Beaucoup de solutions se trouvent donc dans la *politique de la ville*. Attentive à développer un monde ouvert, varié, accueillant et à éviter une uniformité faussement protectrice.

Paul Robin, pédagogue anarchiste, instaura la « co-éducation » des sexes à l'orphelinat de Cempuis (Oise) qu'il dirigea à partir de 1880. Il partait du principe d'instituer une éducation morale basée sur le sens des responsabilités, le respect de chacun et la solidarité du groupe, comme dans une vie familiale.

Ne pouvons-nous pas faire nôtre cette ambition pour construire la co-présence dans nos établissements ?

Xavier Marliangeas



Quoi de
NEUF ?

Directeur de publication

Philippe Antoine
Comité de rédaction
Vincent Albaut
Jean-Pierre Bails
Xavier Boutrelle
Christian Jolivet
Régine Paillard
Aude Paul
Laura Rakotomalala

Rémi Roudeau
Vincent Soulage
Florent Ternisien
Maquette
Philippe Antoine / Rémi Roudeau
Impression
Société Jouve - CS 70004
11 boulevard Sébastopol
75036 Paris cedex 01
ISSN : 1953-6712

CPPAP : 1121 S 08060
Sgen-CFDT Académie de Versailles
23 place de l'Iris
92400 Courbevoie
versailles@sgen.cfdt.fr
*Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales*

PANTIN, UNE VILLE EN MUTATION ?

Revenu par habitant en hausse depuis 2006, réhabilitation de plusieurs quartiers, construction de nouveaux logements, attrait de la proximité du canal pour des classes moyennes ou supérieures ; est-ce suffisant pour réduire la ségrégation scolaire dans les établissements ? Portrait d'ensemble à plusieurs voix.

François Birbes, professeur au collège Lavoisier.

Quelle est la recette d'une mixité réussie ?

Le collège Lavoisier présente une diversité impressionnante à la fois sociale et culturelle : « on ne se rend pas toujours compte que dans la plupart des classes la moitié des élèves a des parents allophones. Les origines des élèves nous font parcourir la planète (Maghreb, sous-continent indien, Chine, Moyen-Orient, Afrique noire, Amérique du sud, Europe de l'Est) ».

▶ En matière de mixité, on a besoin de sentir qu'on a le vent dans le dos.

Cette variété linguistique culturelle favorise une appréhension collective des choses. Pour faire face au divers il faut se parler. L'équipe pédagogique a su créer une cohésion forte en maintenant une mixité des âges : les plus jeunes sont revigorants pour les plus anciens qui, en retour, leur transmettent leur expérience. Il ne songent pas à regagner leur région au plus vite, beaucoup de collègues ont fait le choix de rester. Ainsi sommes nous mieux armés pour

affronter les défis, c'est probablement un des éléments qui expliquent que, chez nous, les histoires douloureuses de certains élèves ne pèsent pas trop sur la vie des classes.

François Birbes insiste sur le fait que l'équipe ne peut pas tout. Si cette mixité reste pour l'instant un atout, elle le doit d'abord aux caractéristiques du tissu urbain. Un habitat dense composé à la fois d'HLM et d'habitat privé, de rues pavillonnaires, de nombreux commerces et d'un accès facile aux transports font de ce quartier un lieu vivant où les classes sociales se

mélangent et réalisent une mixité réelle. Il ne faut pas oublier que même si l'échelle des revenus des parents révèle une forte présence des classes moyennes, le niveau de ressources médian y reste inférieur au niveau national.

Cette mixité qui peut paraître exemplaire reste fragile, elle demande un effort constant. Il faut maintenir une offre éducative élargie : classe d'ac-



© F. d'Arfeuille

cueil, Segpa, option latin et grec, choix des langues vivantes (allemand, anglais, espagnol, mandarin), classes bilingues maintenues et ouvertes à tous et non dirigées vers une classe sociale). Cela donne envie aux plus motivés et force les élèves à penser des choix, à se projeter dans l'avenir. On a besoin de sentir qu'on a le vent dans le dos. La mixité sociale devrait être une grande cause nationale.

Anne Vandard, principale du collège Joliot-Curie

A écouter Anne Vandard, on comprend que le collège dont elle est principale depuis cinq ans, le collège Joliot-Curie à Pantin, est tout sauf un collège déshérité : il dispose de moyens qui assurent un bon encadrement des élèves. Des classes de 24 suivies par une équipe de vie scolaire vigilante, des professeurs à l'engagement reconnu. La composition des classes est soigneusement étudiée, il faut trouver la bonne alchimie pour réunir les conditions d'une hétérogénéité porteuse d'une dynamique d'apprentissage.

La richesse et la cohérence de l'offre

▶ Pour favoriser la mixité sociale, l'excellence pédagogique et la

éducative font envie : partenariats culturels nombreux (CND, philharmonie), enseignement du latin et des langues vivantes. La variété de l'offre, le maintien de deux classes bilingues, permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau et de poursuivre au lycée vers des bacs binationaux Abibac (allemand), Bachibac (Espagnol), Esabac (italien). Pour Anne Vandard, cet enseignement des langues est un véritable tremplin vers des filières d'excellence. Très convaincante, elle multiplie depuis cinq ans les initiatives en amont et en aval, bien consciente que le collège n'est qu'une étape dans un parcours. Et



© F. d'Arfeuille



© F. d'Arfeuille

que la réussite d'un élève se juge sur le long terme.

Le renforcement de la liaison avec le lycée Berthelot (Pantin) lui permet d'évoquer le faible taux d'échec de ses anciens élèves passés en seconde générale. Elle évoque les élèves (une vingtaine sur 120) admis sans le recours d'aucun dispositif dans des établissements comme Louis-le-Grand ou des lycées parisiens qui préparent les bacs binationaux, et ceux qui intègrent le lycée international de Noisy-le grand.

En dépit de son investissement, de la qualité de la relation qu'elle a su instaurer avec les écoles et les lycées du secteur, elle constate la difficulté à faire bouger les lignes. « On n'arrive pas vraiment à gagner les parents qui pratiquent l'évitement scolaire, on bute sur de l'irrationnel. » Elle évalue à 20%

Il faut miser sur la richesse de l'offre éducative.

l'évitement des inscrits qui ne viennent pas, ceux qui permettraient d'instaurer une vraie mixité sociale. L'évitement est beaucoup plus important si on prend en compte ceux qui fuient à partir du CP. C'est surtout le fait d'une école, la seule du secteur à n'être pas classée REP, avec une population plus aisée. Difficile de lutter contre une mauvaise image : « l'architecture du lieu joue en notre défaveur : peu engageante et placée près du métro, à un endroit hyper visible ». Enfin, la pression de l'augmentation de la population scolaire laisse peu de marge pour expérimenter de nouveaux leviers.

La parole aux parents.

Des parents des écoles de Pantin se mobilisent contre la désaffection des collèges par une classe moyenne inquiète pour l'avenir et soucieuse de ne pas désavantager sa progéniture. Un collectif est né, son but est d'initier une dynamique afin de réinvestir les établissements publics. L'idée est de lancer un mouvement assez fédérateur pour rassurer bien avant le CM2. « Il faut anticiper pour que les parents aient le temps de se renseigner, d'y penser, de nouer des liens entre eux. » « Ensemble nous pouvons peut-être créer les conditions d'un meilleur équilibre et assez de force pour ne pas se vivre comme des

Impression de grossir les rangs des laissés pour compte ? Une mère m'a dit « c'est fou, ma fille est noire et j'ai peur de la mettre dans ce collège dont tout le monde dit que seuls les noirs y vont. »

Enfermement dans un parcours qui priverait l'enfant des meilleures chances ? Postes vacants ? Enseignants non remplacés ? Élèves livrés à eux-mêmes ? Mauvaises fréquentations ? Les informations et les rencontres sont très positives. Le collège Joliot-Curie soutient largement la comparaison avec l'établissement privé voisin du point de vue du niveau scolaire. Les élèves entrés en sixième ont été agréablement surpris par le niveau autant que par l'encadre-

Des parents d'élèves se mobilisent pour réinvestir les collèges publics.

parents irresponsables ou négligents qui abandonnons nos enfants à un échec certain. » Pourquoi devrions-nous nous priver de l'école publique sous prétexte que nous habitons un quartier plutôt pauvre ? Leur première initiative consiste à recueillir des informations et des données objectives pour les confronter aux représentations imaginaires. Un questionnaire a été envoyé aux chefs d'établissement, des réunions entre parents d'élèves et élèves ont été organisées pour mettre à plat les peurs et échanger. Niveau déplorable ? Violence ? Chahuts ? Surreprésentation de pantinois noirs ?

ment. « Il ne manque qu'une chose à ce collège : que vous y inscriviez vos enfants » lancent ceux qui ont sauté le pas. Reste à savoir si la cinquantaine de personnes présentes à la dernière réunion parviendra à faire émerger un mouvement significatif.

**Propos recueillis par
Armelle Jayet**



© F. d'Arfeuille

ESPÉ : UNE FORMIDABLE RECOMPOSITION !

La mixité, comment l'appréhendez-vous ? Laurent Alexandre, formateur à l'École supérieure du professorat et de l'éducation de Versailles nous livre une analyse toute en finesse.

« Bridés, frisés, tous les enfants nés en France.

Spingouins, Germains, tous les enfants nés en France.

Blackos, Portos, tous les enfants nés en France.

Français d'Calais, tous les enfants nés en France (...) »

Certains des enfants de la chanson d'Yves Simon (1988), « Nés en France », sont maintenant des enseignant.es. Ou sur le point de le devenir. À l'ESPÉ de l'académie de Versailles, **près de 1800 stagiaires du premier degré sont actuellement en cours de formation.** Qu'ont-ils de différents, ces « enfants d'Yves Simon » par rapport à leurs collègues passés à l'époque par l'école normale puis par l'IUFM ? À l'instar de leur ministre de tutelle, Najat Vallaud-Belkacem, ils sont le fruit d'une immigration plus ou moins récente et d'une intégration ici manifestement réussie. Les Blanchard, Danjoux, Griveau côtoient Abdesselam, Achekian, Benetti, Boussalah, Fernandes, Negi, N'zegou, Perez, Sciacca, Weinbach, Ziat.



Ph. A.

maintenant un niveau bac +5 pour être titularisé.e et le master MEEF constitue la meilleure voie d'accès à la préparation au métier de professeur.e des écoles. Force est de constater que la plupart des stagiaires ont plus de 23 ans. Sur le site

environnement, écologie. Melody, 27 ans, termine son master MEEF. Benjamin, 31 ans, a déjà un master en économie-gestion. Rémi, 28 ans, un master de droit privé. Charline, 27 ans, un master en biodiversité, écologie et évolution. Bilan :

20 % des stagiaires ont plus de 40 ans, 50 % plus de 30 ans. Et des compétences à mettre au service de la formation.

Mais que faut-il lire dans un simple inventaire de patronymes ? Faut-il n'y voir qu'un témoignage réconfortant de la capacité d'intégration de notre école républicaine ? Il s'agit peut-être aussi d'une des manifestations d'une recomposition du paysage enseignant en Île-de-France.

On pourrait aussi se risquer à un autre « ABCD de l'égalité », inversé celui-ci. Le premier degré est un milieu qui reste très féminin mais davantage d'hommes passent le concours de professeur.e des écoles et il est de moins en moins rare de trouver plusieurs messieurs au sein d'un groupe de stagiaires.

Une autre évolution est l'âge des stagiaires, pas seulement parce que l'universitarisation progressive de la formation des enseignant.es a fait reculer l'âge d'entrée dans le métier. Il faut

d'Antony, la plus âgée a 52 ans. 20 % des stagiaires ont plus de 40 ans, 50 % plus de 30 ans. Les stagiaires ne sont donc plus majoritairement de jeunes étudiant.es qui viennent d'obtenir leur licence mais, pour la moitié d'entre elles/eux, des adultes déjà parents ou susceptibles de l'être. Le rapport à la formation et à l'institution dans son ensemble s'en trouve modifié. Les stagiaires disent souvent vivre la formation comme un processus infantilisant.

Dernier élément de recomposition : les reconversions professionnelles. Diana, 36 ans, a deux masters et a travaillé dans les ressources humaines. Myriam, 29 ans, a déjà un master en gestion de projet culturel. Clémentine, 26 ans, un master en administration culturelle et a été AVS. Kévin, 32 ans, un master en Sciences de l'éducation et a été CPE contractuel. Thomas, 35 ans, un master en sciences de l'univers,

sur les treize stagiaires dont je suis le tuteur universitaire, seuls trois terminent leur master MEEF, les autres sont déjà titulaires d'un bac +5. Autant de compétences à mettre au service de la formation, si elles arrivent à être reconnues par l'institution.

Mixité des élèves, mixité des territoires, mixité des stagiaires. Un enseignant du premier degré dans l'académie de Versailles a de plus en plus de chance d'être une enseignante âgée de plus de trente ans, déjà diplômée d'un ou de plusieurs masters, qui a pu exercer une autre profession avant de se reconvertir au métier de professeure des écoles, et qui peut être issue d'une immigration plus ou moins récente. Formidable mosaïque qui est en train de recomposer le paysage francilien du premier degré.

Laurent Alexandre

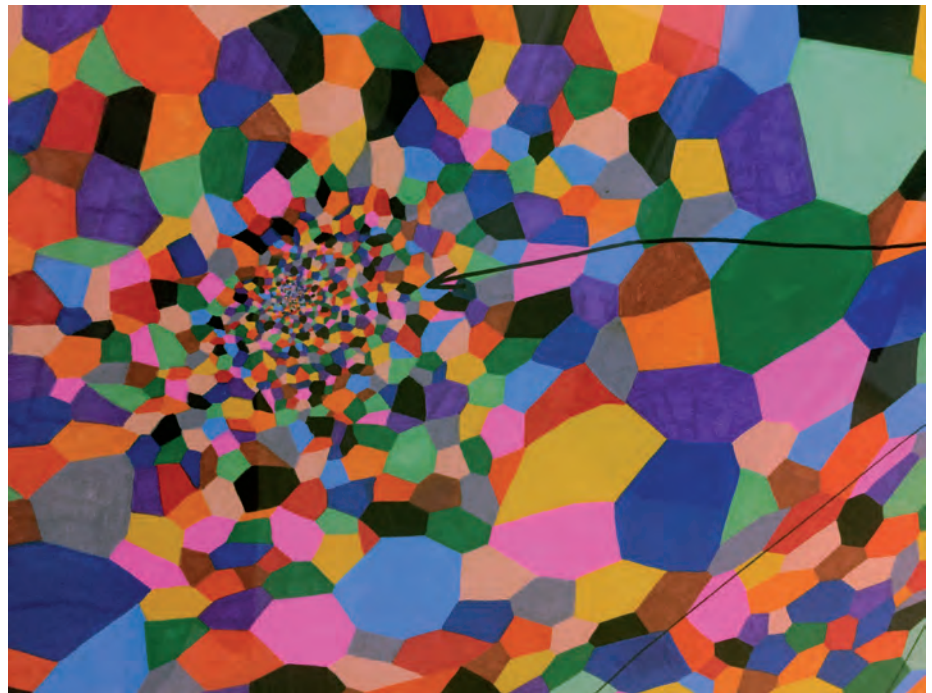
Titulaires, non titulaires : une mixité qui interroge le système

Quand la mixité est évoquée à l'Éducation nationale, on pense immédiatement aux élèves. Mais la population professorale est, elle aussi, diverse. Exemple à Créteil.

La mixité enseignante est particulièrement vraie dans les collèges et lycées de l'académie de Créteil où plus de 13% des enseignant(e)s, CPE et COP ne sont pas fonctionnaires, soit environ 4000 personnes. Nous y accueillons la plus importante population de ce type.

Pourquoi des non titulaires ?

Historiquement, l'émergence des agents non titulaires dans les établissements scolaires a eu lieu dans les lycées et sections d'enseignement professionnel. La diversité des disciplines, leurs petits effectifs pour certaines, les qualifications très spécifiques requises ont entraîné un recrutement hors de la voie des concours. Notamment pour assurer les remplacements des titulaires absents. Dès 1962, le recrutement de professeur(e)s non titulaires a été



Enfin, le recrutement des professeur.e.s au niveau BAC +5, appelé « maste-risation », a amputé les concours de nombreux candidat.e.s et a mis en concurrence, par exemple dans les

en cas de titularisation, a été abrogé à la fin des années 90 en raison de son coût. La contractualisation, dispositif prévu par la loi relative au statut des fonctionnaires de 1983, a été privilégiée permettant de contourner la garantie d'emploi par l'utilisation exclusive du contrat à durée déterminée.

« La loi pour la résorption de la précarité n'a pas permis de diminuer le recrutement de non titulaires. »

possible. Il est resté très limité pendant de nombreuses années, quantitative-ment et géographiquement.

Plusieurs éléments ont participé à son développement. Tout d'abord le processus de dévalorisation du métier d'enseignant dans la société, amorcé dans les années 80 et associé à la massification du nombre d'élèves, a pour conséquences que l'Éducation nationale n'attire plus assez de candidat.e.s pour répondre aux besoins. Le rendement des concours a lentement baissé.

La création des Zones d'Éducation Prioritaire a également développé dans l'imaginaire collectif, à tort ou à raison, une répulsion de certains territoires, voire d'académies entières dont Créteil est la première victime. L'exposition médiatique répétée des faits de violence en milieu scolaire et la remise en cause de l'autorité des enseignant(e)s ont accentué le phénomène.

disciplines scientifiques, le métier d'enseignant avec des offres d'emploi mieux rémunérées dans le secteur privé.

Au regard de l'inertie de ces processus, la population de non titulaires s'est accrue de manière continue à l'aube des années 2000 pour s'accroître depuis 2010 dans une académie, facteur accélérant pour Créteil, où la démographie est croissante. Cela concerne les disciplines d'enseignement général et technologique. Et particulièrement les mathématiques.

Non titulaire : quel « statut » ?

Dès 1962, le statut des maîtres auxiliaires a été créé, avec pour objectif de pourvoir provisoirement les postes vacants, voire les suppléances longues (les courtes pouvant être couvertes par des vacataires). Mais ce statut de maître auxiliaire, suite à la mise en place de la garantie d'emploi en 1997 et aux conditions « favorables » de classement

En 2005, la mise en conformité de la France avec le droit européen a permis de requalifier certains contrats à durée indéterminée, limitant le recours abusif aux CDD. En 2012, la loi pour la résorption de la précarité dans la fonction publique a assoupli les règles de requalification en CDI. C'est près d'un quart des enseignants contractuels de Créteil qui sont employés à durée indéterminée. Mais cela n'a pas permis de diminuer le recrutement de non titulaires. Au mieux de le ralentir pendant trois ans.

Cette mixité, qui atteint son paroxysme dans les établissements classés REP+, va perdurer... Un plan de titularisation massif n'est pas d'actualité en cette période de campagne électorale surtout que, autre fait marquant, le nombre d'agents ayant une nationalité d'un pays hors de l'Union Européenne (plus de 200) est en constante augmentation.

Vincent Albaut

MIXITÉ SOCIALE DANS LE 18^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

Rencontre avec un principal de collège.

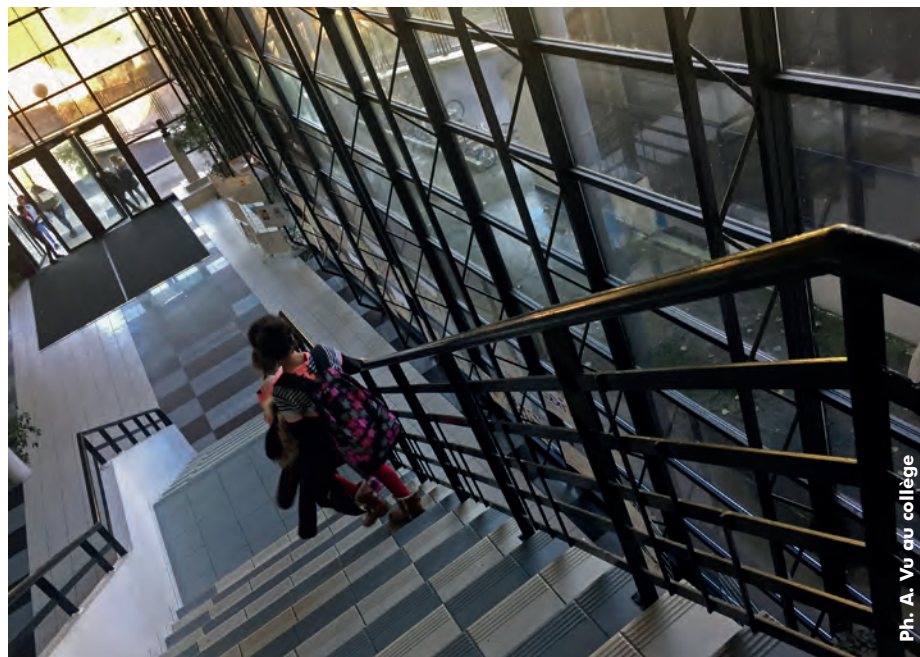
Depuis quelques mois la question de la mixité sociale en France mais plus particulièrement dans le 18^e arrondissement de Paris resurgit dans les journaux. Pour écrire cet article, j'ai rencontré un principal d'un collège REP du 18^e qui connaît bien cette question compte-tenu de son expérience professionnelle. Ma première interrogation concernait les rapports entretenus entre le privé et le public dans cet arrondissement.

Les écoles privées en choisissant leur public ne favorisent-elles pas les ghettos qui sont observés parfois ?

C'est Condorcet qu'il cite pour introduire sa réponse en rappelant qu'il n'avait pas voulu opposer le public au privé mais apporter un équilibre en soutenant que la liberté doit permettre aux parents de choisir leur école. Ce n'est donc pas la question du public et du privé qui se pose : les deux points essentiels qui intéressent les parents, ce sont la réussite scolaire et la sécurité. La réponse à apporter à la plupart des familles doit régler ces deux éléments essentiels.

Réussite scolaire, sécurité

Pour que les familles ne fuient pas certains collèges il faut mettre en place une « paix sociale » selon les termes du principal de collège interrogé, car c'est la sécurité qui impacte le reste. Les élèves doivent être pris en charge de façon bienveillante et rassurante. De plus lorsque les familles savent que des



moyens supplémentaires sont affectés dans certains établissements, que leurs enfants auront accès à tous les lycées de Paris grâce à la préparation et à la réussite scolaire, alors on voit apparaître des changements de comportement chez les parents. C'est ce qu'Agnès van Zanten appelle l'« effet établissement ». Il n'y a donc pas de meilleurs ambassadeurs que les élèves et leurs parents.

ment car ils craignent des difficultés majeures. Mais lorsque les équipes sont formées, motivées et accompagnées et que les résultats sont réels alors l'estime de soi prend le pas sur la peur.

La mixité s'inscrit dans le temps, elle nécessite un pilotage qui valorise l'innovation et le travail en commun. De nombreux pays de l'OCDE se sont déjà engagés dans cette démarche. L'école



Pour une prise en charge des élèves bienveillante et rassurante. »

La fusion des collèges facilitera-t-elle cette mixité sociale ?

Oui, poursuit le collègue, mais à condition de préparer bien en amont la fusion des établissements avec tous les partenaires pour faciliter la mise en place de la nouvelle structure. Cependant la décision finale ne peut pas être du ressort des parents ou des enseignants.

Estime de soi, pilotage

Un collège doit être ouvert sur son environnement et ne pas se replier sur lui-même c'est ce qui permet d'éviter la ghettoïsation. Les enseignants ont parfois tendance à fuir ces établisse-

ment car ils craignent des difficultés majeures. Mais lorsque les équipes sont formées, motivées et accompagnées et que les résultats sont réels alors l'estime de soi prend le pas sur la peur.

doit se saisir de cette chance d'apporter à toutes et tous la sérénité propice aux apprentissages et de donner une culture commune aux élèves pour lutter contre les inégalités.

Pour conclure, je citerai Marie-Rose Moro qui affirmait en décembre 2016 dans les cahiers pédagogiques : « Ma crainte, c'est que l'école se referme et s'éloigne des familles et de la société. Mon espoir, qu'elle accepte de voir les jeunes tels qu'ils sont, les familles aussi, et ainsi qu'elle aide les enfants et adolescents à être des gens compétents et heureux. L'école le peut et la société a tout à y gagner. »

Régine Paillard





MIXITÉ AU COLLÈGE : LA FAUTE AU PRIVÉ ?

Impossible d'évoquer la mixité sociale sans aborder la question de l'enseignement privé. Remisée aux oubliettes, ou pas loin, depuis 1984, la question du poids du privé sous contrat a refait surface depuis la rentrée 2016.

31 août 2016 : à la veille de la rentrée scolaire, l'économiste Thomas Piketty lance un pavé dans la mare. Reprenant les travaux de Julien Grenet sur la mixité sociale dans les collèges parisiens, il pointe dans une tribune publiée dans *Le Monde*, la responsabilité du privé dans la ségrégation scolaire intense que connaît la capitale. « La quasi-totalité des collèges comportant très peu d'élèves défavorisés sont des collèges privés, et, inversement, il n'existe aucun collège privé parmi ceux qui accueillent une grande proportion d'élèves défavorisés. » Ajoutant : « il serait hautement préférable de faire rentrer les collèges privés dans une procédure commune d'affectation des élèves aux collèges ». Pour défendre sa proposition, un argument semble imparable : puisque les établissements privés parisiens, très majoritairement sous contrat, bénéficient d'un financement public massif, ils doivent respecter les mêmes règles que les autres.

Une hausse des écarts

Fin septembre, une étude de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et

de la performance du ministère) confirme le diagnostic : les collèges privés accueillent en moyenne 20,1% d'élèves de milieu défavorisé contre 42,5% dans le public. Si la situation parisienne est exceptionnelle dans son

« Ils doivent respecter les mêmes règles que les autres. »

intensité, le phénomène est national. Et il ne s'arrange guère. La même étude indique que si globalement l'indice d'entropie (qui permet de mesurer la ségrégation scolaire) est stable depuis 2003, cette absence d'évolution masque en fait une baisse de l'indice dans les collèges publics et par contre une hausse des écarts liés à la différence entre public et privé. En clair : l'accroissement des écarts de composition sociale entre public et privé vient miner les quelques efforts de mixité sociale faits dans le secteur public. À Paris, où les travaux de Julien Grenet sur les secteurs multi-collèges commencent à être mis en application, un

collectif de parents d'élèves réfractaires affirme, non sans une certaine acuité, que c'est « le privé qui détient finalement l'arbitrage de la mixité ». Ces parents d'élèves ajoutent : « alors que l'État semble vouloir promouvoir

la mixité sociale via la carte scolaire, il subventionne son contournement en finançant massivement l'enseignement privé ».

Un sujet trop sensible ?

Du côté du ministère, la position semble inconfortable. Le 13 décembre dernier une grande journée de réflexion était organisée : « Agir pour la mixité sociale et scolaire au collège ». Si les travaux s'appuyaient sur l'étude de

la DEPP, la ministre s'empresait d'ajouter que « l'enseignement privé joue le jeu de la mixité ». Quelques jours après la tribune de Piketty dans *Le Monde* elle répondait : « penser que l'on pourrait imposer autoritairement la mixité sociale, en supprimant au passage une partie de la liberté de choix des parents, c'est entretenir une forme d'illusion qui aboutit à l'immobilisme ». Julien Grenet, estime lui-même que : « les manifestations de 1984 pour la liberté de l'enseignement sont encore un marqueur politique fort. Il faut éviter de jeter de l'huile sur le feu, et être réaliste : aucun dirigeant ne prendra le risque de relancer la guerre scolaire ». Le grand soir de la mixité sociale n'est pas pour demain.

Florent Ternisien





REFONDATION DE L'ÉCOLE : ÉTAT DES LIEUX



Alexis Torchet, secrétaire national en charge de la politique éducative, nous propose un état des lieux de la refondation de l'école. Retour sur plusieurs années de négociations et d'avancées tant pour les élèves que les personnels. Mais, vigilance en cours !

Quatre ans après la loi de Refondation : où en est-on ?

Il y a eu un acte I de la Refondation de l'École, avec la loi d'orientation de 2013 qui a maintenant besoin de temps pour être consolidée. Le rajout d'une matinée de classe dans le premier degré avec une priorité budgétaire associée, le recentrage des pratiques pédagogiques en collège sur l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences notamment sont des avancées pour mieux faire réussir tous les élèves. Il est donc indispensable de ne pas revenir sur cette *scolarité du socle* organisée par cycles pendant le prochain quinquennat si on veut obtenir des effets : assurer les pratiques, faire tomber les dernières résistances et permettre encore des améliorations. Il faut aussi, dans notre système éducatif très inégalitaire, consolider les réseaux REP et REP+ en y garantissant les moyens et les dispositifs existants et en y favorisant le travail pédagogique en réseau.

Acte I ? Il y aurait besoin d'un acte II ?

Certains dossiers sont à peine entamés. L'École inclusive par exemple : son principe a été posé dans la Loi, mais l'essentiel reste à faire. Ainsi le CAPPEI (certificat d'aptitude prof. aux pratiques de l'éduc. inclusive), formation et certification commune au 1er et 2d degré qui remplacent le CAPASH et le 2CASH est une vraie avancée, mais il vient à peine d'être créé !

Autre dossier essentiel, à ouvrir celui-là : celui des lycées. Pour le Sgen-

CFDT il faut développer la mixité sociale et scolaire dans tous les lycées et les transformer progressivement en lycées polyvalents et modulaires. Après le temps du socle, il faut permettre à chaque élève d'expérimenter diverses pratiques et contenus pour construire un parcours adapté qui lui permettra à terme de s'insérer dans la vie professionnelle. C'est en choisissant des modules variés, de façon progressive et cumulative, avec la possibilité de cheminements divers,

la création des ESPÉ et le retour d'une année de stage en alternance. La solution adoptée avec le concours en fin de Master 1 est cependant un compromis qui ne peut pas être pérenne, du fait des tensions engendrées dans les ESPÉ, des difficultés rencontrées par les entrants dans le métier, et de l'inadaptation de la formation. Le congrès d'Aix-les-Bains a adopté une motion sur la fin du concours en M1.

Le Sgen et la CFDT ont aussi mené l'ac-

Il faut développer la mixité sociale et scolaire dans tous les lycées.

de stages, d'approfondissement et de remédiation que l'élève peut s'inscrire dans un continuum bac-3/bac+3. Chaque élève passerait un baccalauréat construit en fonction de son projet et validé au fur et à mesure de ses acquis. Le Sgen-CFDT propose dans ce cadre que chaque lycéen dispose d'un compte personnel d'accompagnement abondé selon ses besoins pour l'aider à construire ses parcours et son orientation, en portant une attention particulière aux élèves issus des collèges REP et REP+.

Mais quid des personnels ?

La conduite de changement a été menée de manière très inégale, la gestion des ressources humaines reste un chantier de dialogue social à mener. Les personnels vont avoir besoin de temps pour s'approprier les transformations induites par la refondation et s'y reconnaître.

Pour autant il y a eu des avancées. La formation initiale a été réanimée par

tion sur le plan des salaires et des carrières. Pour plus d'équité entre les corps d'abord, avec la création de l'ISAE pour le 1er degré. Pour une revalorisation et une amélioration du déroulement de l'ensemble des carrières ensuite, avec le protocole PPCR (parcours prof. carrières, rémunérations).

Ce protocole inclut aussi une profonde modification de l'évaluation des enseignants : déconnexion de l'avancement et de l'évaluation, principe d'un cadencement de carrière unique et sur deux grades, rendez-vous de carrière qui doivent être l'occasion de véritables bilans professionnels, et reconnaissance de l'exercice de missions particulières (enseignement en REP ou direction d'école par exemple) par l'accès à une classe exceptionnelle.

Autant de mesures qui doivent encore se concrétiser et qui ouvrent des chantiers d'action syndicale de proximité.

Propos recueillis par Xavier Boutrelle

MIXITÉ.S À CRÉTEIL : UN SYSTÈME À INTERROGER

La question de la mixité a toujours été corrélée au dispositif de l'éducation prioritaire et cela depuis sa création.

Mais les années ont passé : ce lien est-il toujours pertinent ? Serait-il devenu néfaste ?

En outre, n'y a-t-il pas plutôt des mixités ?

Entretien avec Alain Pothet, IA-IPR de SVT, correspondant de l'académie de Créteil pour l'éducation prioritaire (EP).

Selon vous, devons-nous parler de la mixité ou des mixités ?

Quels que soient les établissements, ils sont concernés par plusieurs mixités : mixité sociale des élèves qui est la plus sous-jacente quand on évoque la mixité, mais aussi : mixité sociale des enseignants, mixité des territoires et, de plus en plus prégnante, la mixité filles-garçons.

Commençons par la mixité sociale des élèves. Où en est-elle, à Créteil, dans les réseaux d'EP ?

Aujourd'hui, il n'y a plus de réelle mixité. Elle perdure faiblement dans les établissements classés REP mais elle a pratiquement disparu des 34 établissements classés REP+. Une expérimentation sur la sectorisation a été mise en place dans 3 zones géographiques de l'académie. Mais il ne pourra pas y avoir de mixité des élèves sans mixité dans les territoires. Il y a 30 ans, l'EP devait être un dispositif transitoire et son existence, encore aujourd'hui, traduit l'échec des différentes politiques de la Ville face aux évolutions sociales. On constate une très forte paupérisation de certaines zones de Seine-Saint-Denis notamment.

Sur quels aspects faudrait-il agir de manière forte et continue ?

Il est nécessaire d'avoir une réflexion profonde et une action durable sur l'urbanisme et l'offre culturelle. Mais, avant toute chose, pour les urbanistes, l'offre éducative doit être de qualité car c'est la qualité de l'École qui peut faire revenir les classes favorisées.

Pour améliorer cette qualité, sur quel levier faut-il agir avant tout ?

Pour moi, le principal levier est l'équipe éducative. Il faut mettre devant les élèves les meilleurs professionnels, les plus expérimentés, les plus volontaires et les plus ouverts aux différentes pratiques pédagogiques. Ce sujet permet de mettre en lumière une autre absence de mixité : il y a trop de professeurs jeunes

des établissements de l'EP montre, notamment dans les collèges REP+, un écart inquiétant, voire alarmant, entre les deux sexes, en faveur des filles. Il se monte à 8 points en moyenne mais peut grimper à 35 points ! Ces écarts, constatés récemment et qui touchent l'académie de Créteil particulièrement, ont du mal à trouver des explications scientifiquement construites. Aucune hypothèse solide ne peut être mise



La mixité a pratiquement disparu des 34 établissements classés REP+.

et inexpérimentés, titulaires ou non titulaires d'ailleurs, affectés dans les collèges et les écoles classés en EP. Aucune étude n'a été faite à ce jour sur les origines sociales des enseignants des zones d'éducation prioritaire mais l'hypothèse d'un grand écart social, voire culturel, n'est pas à négliger parmi les raisons de l'échec de l'EP.

Et la réforme des collèges ?

Elle a été élaborée pour être au service de l'équité scolaire, pour éviter la ségrégation et offrir à tous les élèves le même accès à toutes les offres éducatives. C'est en quelque sorte un retour au collège unique. Cela permet de renforcer la mixité des niveaux des élèves au sein d'une même classe et de lutter contre le phénomène des classes d'élite.

Peut-on revenir sur la mixité filles-garçons ?

L'étude des résultats scolaires des élèves filles et des élèves garçons



en avant pour l'instant mais un travail scientifique va débuter avec un laboratoire de l'université Paris 8, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Créteil et la Mission Égalité du gouvernement.

**Propos recueillis
par Vincent Albaud**



DEVENIR DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE : DES PERSONNELS INQUIETS

Inquiétude des personnels des lycées de l'académie de Versailles qui ne comprennent pas pourquoi les lycées professionnels et polyvalents des zones d'éducation prioritaire ne sont plus intégrés à la carte des REP et REP +.

Quelles en seront les conséquences pour les élèves et les agents ?

Avec Sylvie Coquille et Olivier Hamon, militants Sgen-CFDT, enseignants de la voie professionnelle aux Mureaux et à Asnières sur Seine.

Mobilisation aux Mureaux - février 2017

Les collègues ont le sentiment que la ministre de l'éducation nationale n'a pas pris ses responsabilités en n'ouvrant pas la carte REP et REP + aux lycées des zones de l'éducation prioritaire de l'académie de Versailles. Des établissements qui auraient pu y entrer ou y rester intégrés vont être pénalisés.

Cela concerne particulièrement les lycées professionnels (LP) où les conditions de travail se sont dégradées au fil des années. Notamment avec les mesures annexes à la réforme du Bac pro 3 ans. La fin d'un seuil de 24 élèves par classe en ZEP va mettre en difficulté les équipes. Tout comme la disparition de nombreux dédoublements rendus désormais impossibles par la faible dotation allouée. Donner plus à celles et ceux qui ont moins ? Une belle idée de la CFDT qui risque de ne plus être réellement déclinée au lycée donc.

Les équipes ne peuvent envisager avec sérénité la rentrée 2017 avec des classes à plus de trente élèves dans le domaine du tertiaire professionnel par exemple. Comment répondre aux difficultés de chacun.e dans ces conditions ? Nous devons gérer au quotidien les difficultés scolaires, le mal-être des élèves, les violences physiques ou verbales, mener une politique culturelle, mettre en place des projets. C'est épuisant pour celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour la réussite des élèves.

Des mesures transitoires vont perdurer jusqu'en 2019 mais après ? Quelles seront les garanties concernant les

heures versées au titre de l'indicateur de position sociale des élèves ?

Au LPO Vaucanson des Mureaux ou au LP de Prony d'Asnières, c'est ce qui inquiète et qui fâche. Les agents ne percevront plus les 96 euros mensuels de prime ZEP. Certes, financièrement c'est un manque à gagner mais c'est

d'élèves ont été alertés, les représentants de la mairie quant à eux ne comprennent pas ! Nous nous adressons également aux parlementaires et aux candidats de la présidentielle.

Le Sgen-CFDT de Versailles n'a pas choisi de participer au collectif « Touche pas à ma ZEP » car nous savons que la



Déni de reconnaissance et évitement.

aussi un déni de reconnaissance alors que les publics accueillis sont issus des REP et REP + et tout autant en difficulté voire plus qu'avant.

Aux Mureaux, l'établissement a tendance à se ghéttoïser : les classes technologiques ont fermé, les familles préférant contourner la carte scolaire et s'inscrire dans le lycée général voisin ou au lycée de Poissy. Le rectorat a bien conscience d'une situation difficile, il a validé la création pour la prochaine rentrée d'un BTS.

De plus, phénomène nouveau, des élèves d'autres secteurs défavorisés même lointains comme Trappes se retrouvent désormais aux Mureaux. Les difficultés se cumulant, l'incertitude au-delà de 2019 ne va pas inciter les collègues à rester. Quelle attractivité demain pour ces établissements ?

Comment être entendu.es ?

Nous avons envoyé une pétition à la ministre, par la fédération des Sgen-CFDT. Mais aucune réponse n'est venue. Courriers au rectorat, à la DSDEN du 78... Pas de réponse. Les parents

carte n'est pas extensible, que certains établissements au regard de l'indice de position sociale des élèves devront en sortir, d'autres y entrer.

Nous souhaitons par contre qu'une réelle réflexion soit entreprise sur la gestion des difficultés rencontrées, en vue de mutualisations, d'expérimentations, de temps de formations. Sans exclure la grève. La grève des notes de CFF est par exemple envisagée.

Pour la rentrée 2017, des moyens sont alloués dans l'académie de Versailles en fonction de l'indice de position sociale des élèves : ils permettront à 47 établissements (principalement des LP, pas forcément en zone d'éducation prioritaire) d'obtenir une marge de manœuvre dans leur dotation horaire. Ce qui nous paraît équitable mais non pérenne. L'éducation dans les lycées correspondant aux secteurs des réseaux REP et REP+ a-t-elle encore une chance de rester prioritaire ?

Voir en page 2 :
Motion fédérale et
Adresse aux candidat.es



NE LAISSER AUCUN ÉLÈVE AU BORD DU CHEMIN



Photo Ph. A. lycée J. Monnet - Montrouge - Atelier manga au CDI - mars 2017

La CFDT et le Sgen-CFDT ont fait le choix depuis plusieurs années de soutenir le développement des lycées polyvalents en Île de France. Nous pensons en effet qu'une concentration d'élèves des sections de la voie professionnelle dans de petits lycées professionnels (LP) ne peut générer des dynamiques de mixités et de réussite. A-t-on progressé du côté de l'égalité des trois voies du lycée ? **Nous avons rencontré Gilbert Crépin, militant Sgen-CFDT et proviseur du lycée des métiers Jean Monnet à Montrouge (92).**

Il n'y a aujourd'hui aucune égalité des 3 voies du lycée : dans l'esprit des familles ou des professeurs principaux des collèges. À l'exception de celles et ceux qui font l'effort de connaître la voie professionnelle et les opportunités qu'elle offre aux jeunes. Nous avons besoin d'un vrai dialogue au niveau du collège sur l'orientation. La vieille image du LP comme voie de garage de l'orientation et la méconnaissance des parcours d'excellence qui peuvent être associés à la voie professionnelle (réussite des ingénieurs de la voie pro, développement des licences pro et BTS) ont la vie dure.

Si on affiche du côté institutionnel une priorité pour la voie professionnelle, on se rend compte qu'on ne favorise pas réellement l'apprentissage public, très peu présent sauf du côté des BTS et licences pro. Il faudrait valoriser un parcours ascendant des CAP et Bac pro vers le post-bac via l'apprentissage, car il y a de l'envie du côté des élèves. À la rentrée 2016 nous avions 2400 places vacantes en voie pro dans l'académie de Versailles, soit une augmentation de près de 50 %, avec un phénomène amplifié pour la petite couronne où certains petits LP subissent un phénomène de rejet.

Un besoin de mise en réseaux d'établissements.

Pour créer une dynamique, il faudrait développer des services partagés, fluidifier les échanges d'enseignants entre la voie professionnelle et la voie technologique, réorganiser la carte des formations, équilibrer la répartition des classes

au sein d'une même commune. Pour ne plus y trouver les mêmes formations à 5 km de distance... Nous savons que des responsables sont favorables dans les rectorats à une réelle mise en réseau des lycées professionnels et polyvalents, mais ce n'est mis en œuvre qu'à la marge. Nous devrions davantage favoriser les passerelles entre les trois voies du lycée. Ce qui n'est pas entendu des lycées généraux et technologiques du fait de la pression démographique actuelle.

Proposer un parcours d'avenir aux jeunes

Les élèves que nous accueillons ont besoin de repères. Nous avons parfois du mal à imaginer la gravité de la situation sociale des familles. Nous devons faire face à de nombreux incidents et nous sommes tous sur le pont avec la Vie scolaire, les équipes éducatives et notre infirmière pour le suivi et l'accompagnement des élèves. Nous bénéficions aussi d'un partenariat avec des psychologues cliniciens. La priorité de notre communauté éducative est de permettre aux jeunes de reconstruire une image de soi, de reprendre confiance et de prendre conscience de leurs compétences.

Prenons l'exemple de Martial (*le prénom a été volontairement modifié*), un élève qui nous est arrivé du Congo, qui a perdu sa famille et que nous avons accompagné. Nous observons en effet depuis environ 4 ans, l'arrivée d'une population de migrants originaire pour beau-

coup d'Afrique noire. Dans notre lycée (400 élèves, sections de CAP et Bac Pro dans les constructions ou en Gestion Administration, 200 apprentis et stagiaires de la formation continue dans le bâtiment, dont des étudiants en BTS travaux publics et dans 2 licences pro), nous faisons vivre une unité pédagogique d'élèves allophones arrivants (UP2A) :

beau-
coup
de ces
jeunes

► Valoriser les parcours ascendants du CAP à la licence pro.

viennent avec l'envie de reconstruire dans leur pays. Nous participons en quelque sorte à une politique de coopération en menant ces jeunes vers la réussite.

Martial est devenu délégué de classe, après son passage en UPE2A et une première année de CAP de maçonnerie, il a pu passer en deuxième année de Bac pro technicien du bâtiment. Il ambitionne à juste titre de poursuivre en BTS. Pourquoi ne pas faire la publicité de ces réussites éducatives ?

Ne laisser aucun élève au bord du chemin, utopie ou feuille de route ? Nous réclamons une attention particulière de la part de la Région Ile de France qui a modifié ses modalités d'attribution de la Dotation de solidarité aux établissements. Nous continuons à accueillir beaucoup de familles défavorisées et pourtant nous venons de changer de catégorie et nous serons moins bien dotés. Nous souhaiterions pourtant avoir les moyens de notre ambition pour les jeunes que nous accueillons.

**Propos recueillis
par Philippe Antoine**



AU CROUS : IMAGE ET RÉALITÉ



Johann Millan est agent administratif à l'antenne de Saint-Denis du CROUS de Créteil. Témoignage en quelques points.

En quoi consiste ton travail ?

L'équipe à laquelle j'appartiens doit informer, orienter et traiter les demandes des étudiants sur leurs droits à obtenir des bourses accordées sur des critères sociaux. Nous

Et quelle mixité parmi les étudiant.es dont vous vous occupez ?

La mixité doit vraiment être analysée à travers le prisme de la Seine-Saint-Denis et des catégories de popula-

tions précaires, beaucoup de familles monoparentales et de bénéficiaires des minima sociaux. De nombreux étudiants français ou étrangers fréquentent aussi mon service. Nous sommes alors dans une analyse de la mixité culturelle. Cette fois la mixité est quasiment inexistante et un profil type d'étudiant peut être dessiné avec un étudiant originaire de familles issues de l'immigration de première ou de seconde génération et de nationalité française ou étrangère. Une certaine image répandue de la Seine-Saint-Denis se retrouve donc au quotidien dans mon travail.

► La mixité sociale est très faible avec une forte présence de populations précaires.

traitons aussi leur demande de logement et faisons le lien avec le service social. Notre travail s'effectue à 60% du temps en parallèle à l'accueil du public. Personnellement, je suis en charge des dossiers de bourse.

Deux services comme le mien s'occupent de la gestion des bourses du CROUS dans l'académie. Le premier directement à Créteil qui intéresse surtout les étudiants du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, le second à Saint-Denis pour les étudiants principalement de Seine-Saint-Denis.

tion visées par les aides du CROUS. Les bourses ne concernent que 35% environ de la population étudiante, elles sont effectivement destinées aux publics les moins aisés financièrement.

La mixité sociale est donc très faible avec une forte présence de popula-

**Propos recueillis par
Xavier Boutrelle**

Quelle mixité y a-t-il dans ton équipe de travail ?

Dans mon équipe de travail, une réelle mixité est présente. Et qu'elle soit recherchée ou simplement de fait, elle est très appréciée.





VERS UNE UNIVERSITÉ DE LA RÉUSSITE ?

**Avec Youssef Ettai, militant Sgen-CFDT
et responsable du service d'information et d'orientation de Paris-Nanterre.**



27,5 % des étudiants de Licence obtiennent leur diplôme en trois ans, avec de fortes disparités selon les universités. Un niveau d'échec important pose donc la question de l'accompagnement. Les dispositifs proposés (réorientation, tutorat, contrôle continu) varient d'une université à l'autre. **Quelles sont les bonnes pratiques ?**

Les étudiants ont changé et n'ont pas tous les codes sociaux et culturels nécessaires à la réussite, ils ont besoin d'être davantage accompagnés que leurs aînés. Mais je tiens tout d'abord à préciser que puisque ces bacheliers, par exemple ceux issus de la voie professionnelle, sont chez nous, et qu'ils ont été inscrits, **il y a une responsabilité de l'institution pour les faire réussir.**

Le **tutorat**, par exemple, existe depuis longtemps à Nanterre, il est animé par des pairs (de niveau Master) qui suivent de petits groupes de 8 à 10 étudiants, dans toutes les filières. Ce sont souvent les bons qui s'en emparent le plus malgré une forte communication à la pré-rentrée universitaire.

La **réorientation** est également une remédiation importante : en fin de premier semestre elle existe dans toutes les universités. Mais Paris-Nanterre se distingue par un dispositif de réorientation précoce. L'université ne refuse pas l'étudiant qui s'inscrit via APB, mais il faut pouvoir repérer rapidement celles et ceux qui vont être en difficulté et leur proposer des solutions. Dès la fin de la première quinzaine de cours un étudiant est autorisé à déposer un dossier de réorientation. De leur côté les enseignants disposent d'un temps pour recevoir individuellement les étudiants, et repérer des décrocheurs en puissance.

Quel est l'engagement des enseignants-chercheurs ?

Le repérage des étudiants en difficulté est assuré par des enseignants référents. Il faut préciser que s'il y a bien sûr des enseignants-chercheurs attentifs à ces questions, ce n'est pas

la majorité. D'une part ils souhaitent pouvoir préserver un temps précieux pour la recherche, d'autre part leur investissement pédagogique n'est pas valorisé dans leur carrière. Les enseignants de Nanterre sont attachés à la mixité et à la réussite mais il faut réunir les forces pour faire vivre les dispositifs. Nous avons une lettre de cadrage de ces missions pour avoir un retour. Les enseignants encadrent également les étudiants qui sont tuteurs. J'ai en tête l'exemple d'un maître de conférences responsable d'une licence en sciences sociales et très attentif à ces questions. C'est aussi son propre parcours qui l'explique : il a été enseignant dans le secondaire et a une bonne connaissance des difficultés des jeunes.

Fait-on progresser la réussite à Nanterre ?

Nous avons donné un accord pour **260 réorientations précoces** en septembre 2016. Parmi eux, 19 Bac pro. Pour la plupart il s'agit d'étudiants de sciences humaines et sociales réorientés localement vers la psychologie, l'administration économique et sociale, le marketing. Nous savons que les bacheliers réorientés réussissent mieux que les autres, notamment les Bac pro. Beaucoup n'arrivent pas à se motiver pour s'accrocher : la réorientation est, elle aussi, une question de motivation. **On va donner un accord en fonction d'un projet.** On augmente donc les chances de réussite. **À noter que les filières professionnalisantes** attirent les étudiants avec

de bons taux d'insertion : 92 % pour des master ou licence pro en droit éco-gestion. Le taux de chômage des licences pro est de 20 % au niveau national et de 5 % à Nanterre (chiffres 2013), nous avons un niveau de professionnalisation en progression.

Tout cela génère-t-il de la mixité ?

Une convention **Cordées de la réussite** avec 8 établissements de l'académie (6 lycées et 2 collèges) nous

Faire venir à l'université un public qui lui reste éloigné.

permet de travailler sur les représentations de jeunes qui, pour beaucoup, appartiennent à des familles où on ne va pas à l'université. Découverte des métiers, visites d'entreprises signataires de la charte de la diversité et appartenant à des secteurs porteurs (aéronautique, Informatique et télécommunication). Nous essayons de faire venir à l'université un public qui lui reste éloigné.

Oui, il y a une mixité à Nanterre, la culture étudiante diffère beaucoup d'une filière à l'autre. Ça coexiste et ça cohabite, ce qui renvoie à la vie de campus (**cf le numéro 38 de cette revue**), au travail des associations étudiantes. Mais la démocratisation de la réussite, on n'y est pas encore. Il y a un fort écrémage entre la 3ème année de Licence et le Master 1. Avec de la perte en ligne en terme de mixité.

**Propos recueillis
par Philippe Antoine**

cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Sgen-CFDT Académie de Créteil

11/13 rue des Archives
94010 CRÉTEIL cedex

01 43 99 58 39 • creteil@sgen.cfdt.fr

<http://www.sgencfdt-creteil.fr>

Antenne 77 (Melun) 01 64 64 00 22
77@sgen.cfdt.fr

Antenne 93 (Bobigny) 01 48 96 35 07
93@sgen.cfdt.fr

Antenne 94 (Créteil) 01 43 99 12 40
94@sgen.cfdt.fr



**Cela peut coûter cher...
Mais l'épanouissement
des personnes n'a pas de prix.**
René Bonety, CFTD, 1971



Contact Sgen-CFDT Recherche EPST
sgencfdt@vjf.cnrs.fr

Contact Administration centrale
administration-centrale@sgen.cfdt.fr



Sgen-CFDT de Paris

7/9 rue E. Dehaynin
75019 PARIS

01 42 03 88 86

paris@sgen.cfdt.fr

<http://www.sgencfdt-paris.fr>

**sgen
Cfdt:**

Sgen-CFDT Académie de Versailles

23 place de l'Iris
92400 COURBEVOIE- La Défense

01 40 90 43 31 versailles@sgen.cfdt.fr

www.sgencfdt-versailles.org

Antenne 78 (Trappes) 01 30 50 89 82
78@sgen.cfdt.fr

Antenne 91 (Évry) 01 60 78 37 34
91@sgen.cfdt.fr

Antenne 92 (La Défense) 01 40 90 90 88
92@sgen.cfdt.fr

Antenne 95 (Cergy) 01 30 32 67 55
95@sgen.cfdt.fr



à l'UPMC - Paris 6 - photo Ph.A.

**Ne pense rien sans l'exprimer à haute voix.
Surtout ne t'arrête pas de parler,
traduis mot à mot ce qui te tracasse.**

